

Les déchetteries du Territoire Quand se rendre à la déchetterie ?



-	-		
Δ	ı ıtc	rive	١
	.,,,		=

Z.I Quilla

Tel: 05 61 50 07 13

Jours d'ouverture fixes : DU MARDI AU SAMEDI de 9h à 11h45 et 14h à 17h45.

Toute l'année. Fermée les dimanches et jours fériés.

Grépiac

Route d'Auterive

Tel SMIVOM: 05 61 50 68 17

Cintegabelle

Lieu-dit Laurède

Tel SMIVOM: 05 61 50 68 17

Jours d'ouverture fixes : DU MARDI AU SAMEDI de 9h à 11h45 et 14h à 17h45

Toute l'année. Fermée les lundis, dimanches et jours fériés.

Miremont

Chemin Loubine

Tel SMIVOM: 05 61 50 68 17



Jours d'ouverture fixes : MARDI et JEUDI de 9h à 11h45 et 14h à 17h45

SAMEDI: 14h à 17h45.

Toute l'année. Fermée les lundis, mercredis, vendredis, samedis matin, dimanches et jours fériés. Jours d'ouverture fixes : MERCREDI et VENDREDI : 9h à 11h45 et 14h à 17h45

SAMEDI: 9h à 11h45.

Toute l'année. Fermée les lundis, mardis, jeudis, samedis après-midi, dimanches et jours fériés.

ATTENTION!!!! FERMETURE DE TOUTES LES DECHETTERIES, TOUS LES PREMIERS JEUDIS DU MOIS DE 9H A 11H45

Pour gagner du temps, venez pendant les horaires de faible affluence en déchetterie : 9h20/10h, 10h45/11h, 14h20/15h et après 17h.

Pour les horaires de fermeture, prenez en compte votre temps de déchargement.

Ce que vous pouvez apporter

Dans TOUTES les déchetteries du SMIVOM, vous pouvez apporter les déchets suivants :







meubles, palettes, cagettes

LES METAUX



objets métalliques, cadres vélo

GROS CARTONS



séparer le polystyrène et autres déchets

DECHETS DE JARDIN



débris de briques, faïences, pots de fleurs en petite quantité

ENCOMBRANTS. TOUT VENANT



matelas, canapés, vieilles bâches, polystyrène

VETEMENTS





tonte (herbe et feuilles), branches (résidus de taille des haies, branches d'arbre)

LES HUILES DE VIDANGE



LES DEEE



déchets d'équipement électrique électronique (tout ce qui a une prise, des piles ou une batterie) (ordinateurs, gros et petit, électroménagers, téléphones portables)

Uniquement à AUTERIVE et CINTEGABELLE:



Les DMS : Déchets Ménagers Spéciaux



Uniquement à AUTERIVE :

- Les DASRI (déchets médicaux des patients en auto-traitement)
- Les **extincteurs**
- Les capsules Nespresso

Sont INTERDITS en déchetterie les produits suivants :

- Les pneus de tracteur : filière agricole
- Les ordures ménagères : dans les conteneurs d'ordures ménagères
- Les éléments entiers de voiture ou de camion : casse auto
- Les déchets industriels : plateforme de déchets professionnels Auterive
- Les déchets présentant des risques pour la sécurité des personnes et pour l'environnement en raison de leur inflammabilité, de leur toxicité (ex : l'amiante), de leur pouvoir corrosif, ou de leur caractère explosif : plateforme de déchets professionnels d'Auterive.